

DECRET N°2013-60 DU 11 FEVRIER 2013

portant approbation du budget prévisionnel
de la Société Nationale des Eaux du Bénin
(SONEB) pour l' exercice 2013.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2012-357 du 12 octobre 2012 portant composition du Gouvernement;
- Vu** le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2007-580 du 28 décembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;
- Vu** le décret n° 2012-428 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 2003-203 du 12 juin 2003 portant création de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) ;
- Vu** le relevé des décisions du Conseil d'Administration en ses sessions des 18, 19 et 25 septembre 2012 ;
- Sur** rapport du Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 janvier 2013. 

DECRETE :

Article 1^{er} : Est approuvé, le budget prévisionnel de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) pour l'exercice 2013 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

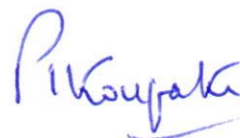
Fait à Cotonou, le 11 février 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, chef du Gouvernement,



Dr. Boni YAYI

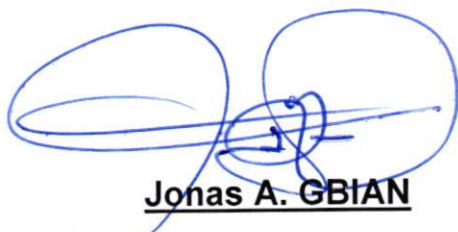
Le premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action,
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie,
et des Finances,

Le Ministre de l'Energie, des Recherches
Pétrolières et Minières, de l'Eau et du
Développement des Energies Renouvelables,



Jonas A. GBIAN



Barthélémy D. KASSA

AMPLIATIONS : PR.4 ; AN 2 ; CS 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; SGG 4 ; PM/ECPDDEPP-CAG 2 ; MERPMEDER2 ; MEF 2. AUTRES
MINISTERES 24 ; DGAE-DGCPE 2 ; DB-DCF-DSDV-DGTCP 5 ; SONEB 4BNDAN-DLC 3 ; GCONB-INSAE 3. UAC-FASEG-FADESP-
ENAM-ENEAM 4 ; JORB 1